

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Le-role-paradoxal-des-societes-militaires-privees-dans-le-reglement-des-crisis>

Le rôle paradoxal des sociétés militaires privées dans le règlement des crises.

- Notre Amérique - Guerre invisible -

Date de mise en ligne : samedi 23 janvier 2010

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Quand les États externalisent leurs fonctions régaliennes vers des entreprises plus ou moins spécialisées.

Au mois de juin dernier, le général directeur de la police nationale afghane pour la région de Kandahar ainsi que le procureur de la région et leurs équipes de protection étaient abattus par des vigiles afghans. Ces agents de sécurité privée tentaient d'obtenir par la force la libération de l'un des leurs, placé en détention pour une affaire de droit commun. Cet incident montre l'ambiguïté du rôle joué par les sociétés militaires privées (SMP) dans les opérations actuelles, tout à la fois sources de stabilité et de chaos.

La professionnalisation des armées, la nature et la durée des engagements actuels se conjuguent pour leur conférer une importance croissante sur les théâtres d'opération. Ceci contribue à l'émergence d'un marché de la sécurité dans lequel s'entremêlent indissociablement conduite des opérations, logique économique et intérêts nationaux.

Par delà les bénéfices évidents qui peuvent résulter de l'engagement de SMP dans les zones de crise, leur poids croissant contribue à entretenir l'insécurité et à ralentir l'établissement des conditions de sortie de crise.

« A few more boots on the ground ... at lower costs ».

Le développement des sociétés militaires privées [1] profite aujourd'hui d'un environnement propice dû à la conjonction des différents facteurs que sont les structures militaires ainsi que les évolutions sociétales et politiques occidentales.

Une ressource militaire comptée

Les armées occidentales sont aujourd'hui caractérisées par des formats limités ainsi que des systèmes d'armes et d'hommes aussi complexes que coûteux [2]. D'un point de vue opérationnel, les limites quantitatives restreignent le nombre d'opérations possibles simultanément, alors que l'excellence qualitative participe à l'obtention de la supériorité.

Cette complexité technique et organisationnelle résulte d'abord d'orientations prises par le bloc occidental afin de rétablir l'équilibre avec la masse des forces du Pacte de Varsovie puis de la surclasser. La suprématie technologique s'est alors érigée en leitmotiv des programmes d'armement et de structuration des forces avec pour corollaire non seulement une hausse des coûts globaux de développement, d'acquisition et d'entretien des matériels, mais aussi de recrutement, de formation et d'entraînement du personnel.

Avec la disparition de la menace soviétique, nombre de nations occidentales ont saisi l'opportunité ainsi offerte de capitaliser les « dividendes de la paix ». Cet espoir a entraîné des coupes significatives dans les budgets de défense et les effectifs militaires. Conséquences directes, les abandons capacitaires qui en ont découlé ont imposé un recentrage autour des fonctions de combat. Ces pertes imposent de facto un recours croissant à l'externalisation, notamment pour le soutien logistique [3]. Cette tendance est particulièrement marquée dans les forces armées américaines qui ont vu l'essentiel de leur composante logistique pour partie confiée à la National Guard et aux réserves, ou externalisée à des sociétés comme Kellogg, Brown and Root (KBR).

Les campagnes menées en Irak en 1991 puis en ex-Yougoslavie en 1999 ont conforté cette primauté de la complexité technologique et fait surgir de nouvelles doctrines comme la *Revolution in military affairs* (RMA), fondées

sur la maîtrise informationnelle de l'espace des opérations et la destruction de l'adversaire au moyen de feux puissants, précis et délivrés à distance de sécurité, en « stand off ». L'application de ces théories devait nommément signifier la fin des structures militaires classiques et l'avènement de nouveaux modèles opérationnels dominés par la technologie ; ces constructions intellectuelles se sont abîmées dans les sables irakiens et dans les montagnes afghanes, rendant leurs titres de noblesse aux « gros bataillons ». Or les effectifs font désormais défaut.

Ces considérations de coût et de rareté de la ressource redonnent donc une acuité toute particulière aux principes d'économie des forces et de concentration des efforts. Les interventions militaires ne devraient en toute logique ne répondre qu'à des menaces s'exerçant contre des intérêts stratégiques vitaux ou importants, selon la gradation établie par Hans Morgenthau ; des troupes devenues rares ne sauraient être dévoyées dans des tâches « périphériques ». A l'évidence, le redéploiement du dispositif français prépositionné suivant le nouvel « arc des crises » témoigne de cette préoccupation.

Pourtant, la fin de la Guerre froide n'a pas produit les résultats escomptés ; bien au contraire, les zones de crise ou de conflit se sont multipliées, imposant aux principales puissances occidentales de disposer de capacités d'intervention rapides et polyvalentes.

La conjonction de la dispersion géographique, d'opérations de reconstruction ou de soutien à des États déliquescents, par essence longues et consommatrices d'effectifs, exerce une tension évidente sur des armées occidentales aux effectifs limités. Les SMP offrent alors un palliatif séduisant en proposant contractuellement les compétences, les effectifs et les services manquant aux dispositifs civilo-militaires étatiques [4].

Un environnement social sensible

Les hémorragies et les destructions des deux guerres mondiales ont aussi profondément marqué les mentalités européennes. Les dirigeants politiques ont donc cherché à limiter les possibilités de montée aux extrêmes en créant des instances de discussion et de sécurité collective. Les succès de l'Union européenne et l'OTAN ont conforté cette partie du monde dans la double illusion de la normalité de l'état de paix et de la primauté du règlement pacifique des conflits.

Cet héritage historique s'ajoute à l'atonie démographique pour consacrer l'inviolabilité de l'individu. Les sociétés occidentales sont donc non seulement réticentes à s'engager militairement mais se montrent aussi timorées face à ses conséquences, notamment la violence et la mort. Les instances politiques n'échappent pas à ces tendances et peinent bien souvent à initier des actions coercitives par nature destructrices.

Le monde occidental est en outre marqué par une prégnance croissante du droit. Un processus juridique, éventuellement constitutionnel et contraignant, y régit l'engagement des troupes et tend à allonger le processus de décision politique. De plus, la tentation de la responsabilisation juridique des actes individuels ou collectifs tend à effacer la spécificité des opérations militaires et engage la responsabilité des « donneurs d'ordres » lorsque l'intégrité des combattants n'est plus garantie. La réactivité institutionnelle s'en trouve donc freinée.

Enfin, le monde occidental entre de plain-pied dans l'ère de l'information ; submergées d'information diffusées presque en direct, les opinions publiques y font preuve d'une grande versatilité et exercent de ce fait une forte pression sur des gouvernements dépendants de l'électorat.

Contourner, minorer... et intervenir.

Dans ce contexte, le recours aux « armées privées » permet aux États de minorer les conséquences politiques d'un engagement.

Sur la scène internationale, la contractualisation de SMP permet de répondre indirectement à des crises dans lesquelles une intervention ouverte serait diplomatiquement ou juridiquement impossible, comme le montre les missions de soutien, d'entraînement et de conseil aux forces de l'ordre colombiennes confiées à DynCorp par la Drug Enforcement Agency (DEA). La Colombie est un État souverain et la lutte contre la production de drogue une affaire interne de droit commun. Comme ce contexte proscrit toute action de services officiels, le recours à une SMP permet au gouvernement américain de contourner ce blocage et ainsi de répondre à un problème intérieur majeur tout en préservant son image diplomatique.

Ceci s'applique également aux opérations « périphériques ». Si les intérêts stratégiques français dans le golfe de Guinée sont évidents, le caractère diffus des menaces exercées à l'encontre de structures privées et la sensibilité extrême de cette région excluent toute intervention étatique directe. C'est à ce titre que Géos, entreprise française de sécurité, exerce ses fonctions de conseil et d'audit au profit des exploitants pétroliers présents dans cette zone sans que la France puisse être taxée d'ingérence.

L'emploi de « *contractors* » permet aussi de contourner les barrages institutionnels limitant les déploiements militaires. Les gouvernements disposent donc avec les SMP d'un nouvel outil de réponse aux crises d'une grande souplesse, puisque relevant plus du droit du travail que de celui des conflits armés.

Sur la scène intérieure enfin, la contractualisation limite les conséquences politiques dues aux aléas des opérations. Elle évite en effet l'exposition des soldats dans des missions « périphériques » ou mal acceptées par l'opinion publique. Les coûts électoraux potentiels en cas de pertes au combat s'en trouvent donc substantiellement réduits, d'autant plus que les SMP recrutent fréquemment hors de leurs frontières d'enregistrement, comme le montre la forte proportion de Kosovars et de Bosniaques employés dans les sites déployés par KBR en Afghanistan.

Un étrange cocktail

Des apports aussi bénéfiques...

Les SMP disposent de compétences dans des domaines que les services étatiques civils ou militaires ne peuvent plus que partiellement couvrir. Elles participent donc à la stabilisation des zones de crise principalement en dégageant les forces expéditionnaires de tâches ancillaires consommatrices d'effectifs [5]. Leur engagement autorise alors une concentration des efforts sur les actions nécessaires à l'établissement des conditions de sortie de crise. Fortes de savoir-faire militaires et policiers, elles jouent de plus un rôle déterminant dans les processus de réforme des services de sécurité (RSS) [6], composante essentielle de la normalisation des États défaillants ou délinquants.

Pour accomplir ces missions, elles disposent du temps qui fait bien souvent défaut aux services gouvernementaux. Grâce à cette permanence, les agents contractuels s'insèrent durablement dans l'environnement humain et y nouent des liens étroits avec les bénéficiaires de l'engagement, ce qui leur permet d'instruire et d'entraîner efficacement.

Leur présence contribue aussi à des degrés variables au processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR). En effet, leur fonctionnement repose sur une logique contractuelle sélective. Dépendantes des marchés obtenus, ces sociétés ne peuvent entretenir une main-d'oeuvre permanente ; elles recrutent donc en fonction des besoins propres à chaque mission avec une appétence marquée pour les militaires ou policiers en retraite. Cette première catégorie de main d'oeuvre est débauchée des forces de sécurité occidentales à force de ponts d'or... ce

qui n'est pas sans conséquences sur la préservation des effectifs, notamment dans les troupes d'élite ou dans des spécialités techniques de pointe. Pour satisfaire des besoins ancillaires d'intendance et de garde statique, elles recrutent au besoin localement, intégrant nombre d'anciens miliciens qui sont ainsi « recyclés » et partiellement neutralisés.

... que déstabilisants.

Cependant, leur présence entretient un climat général d'insécurité réel ou fantasmé. L'étude conduite par Lise Rimli et Susanne Schmeidl [7] dégage plusieurs explications. La première est directement liée aux activités de sécurité de ces entreprises ; leur caractère paramilitaire suppose de doter leur personnel d'armes individuelles et collectives, d'autant plus si les risques sont élevés. De fait, la multiplication des hommes en armes dans la zone concernée alimente un sentiment diffus d'insécurité que confirment régulièrement des tirs fratricides « accidentels ». De plus, mimétisme ou héritage de leur vie professionnelle passée, les « contractors » adoptent souvent un code vestimentaire similaire à celui des forces armées.

Submergée par une masse d'hommes portant armes et uniformes, de blindés divers, la population autochtone peut alors développer un complexe d'assiégé, voire des réactions de rejet violentes dont les opposants sauront tirer parti.

Enfin, comme les enquêtes de RIMLI, SCHMEIDL et MISSE le soulignent, les déficiences du contrôle interne des SMP participent directement à cette dégradation du climat sécuritaire. Subordonnés à un contrôle lointain plus qu'à un commandement direct, les agents privés outrepassent parfois la lettre et l'esprit de leur contrat. Ceci peut aboutir à des affrontements ouverts comme ce fut le cas à Fallujah.

En dépit des efforts entrepris par certains États pour encadrer ce secteur d'activité [8], les opérations conduites par les SMP s'inscrivent toujours dans des vides juridiques. Ce sont des entreprises de droit privé agissant selon les termes d'un contrat. Ceci les place hors des règles juridiques régissant le déploiement des forces armées régulières [9].

Enfin, certains agents privés peuvent se considérer affranchis des règles éthiques et déontologiques normant l'exercice du métier des armes dans les sociétés occidentales et adopter des comportements de l'ansquenet.

Ces lacunes ouvrent la porte à des dérives préjudiciables tant à l'image de la force qu'à la conduite des opérations et donc à l'établissement des conditions de sortie de crise. Par ricochet, ces « dérapages » délégitiment l'action des nations contributrices, ce dont témoignent les débats opposant le gouvernement fédéral irakien à la puissance tutélaire américaine sur la présence d'agents de Xe - Blackwater en Irak.

La renaissance du condottiere.

Le marché de la sécurité possède un fort potentiel de croissance. Le chiffre d'affaires consolidé des principales SMP anglo-saxonnes est estimé à quelques 100 milliards de dollars US [10]. Les marchés publics dont dépendent ces sociétés [11] sont colossaux : la formation de la nouvelle police irakienne porte sur 50 millions de US\$ et concerne 1 000 agents privés. Landmark Support Service a obtenu du ministère de la défense portant sur la gestion de 120 centres d'entraînement, pour un montant de un milliard de US\$; Vinnell Corp. assure depuis vingt ans la formation de la Garde nationale saoudienne, activité qui lui a rapporté quelques 800 millions de US\$.

Les principales entreprises d'armement et de technologie militaire ont parfaitement perçu l'intérêt de ce marché. Au-delà de l'attrait financier, ces groupes développent des solutions de services intégrées, offrant non seulement le

matériel mais aussi les prestations connexes. La prise de participation dans les actifs d'une SMP permet donc de se doter d'un « bras armé » propre à conquérir de nouvelles parts de marché. Le secteur évolue alors selon une logique d'intégration horizontale : DynCorp est une filiale de Computer Science Corporation, MPRI de L3 Communications, elle-même intégrée à Lockheed-Martin Marietta... Et les appels d'offre des organisations internationales n'infléchiront pas la tendance.

L'intérêt de ce marché n'échappe pas aux acteurs économiques régionaux, voire aux « seigneurs de la guerre ». Certains recourent ainsi aux services de ces sociétés ou tirent profit d'une activité économiquement porteuse en s'y engouffrant, masquant au besoin des activités moins licites.

Régionalement, ceci aboutit à la création de véritables armées privées, nouveaux acteurs sur la scène militaire, dont les logiques d'emploi échappent au processus de sortie de crise et entretiennent une instabilité endémique [\[12\]](#).

L'exercice de la guerre sort donc peu à peu du périmètre étatique pour gagner celui de l'entreprise. La logique dominante devient alors moins politique qu'économique et la durée une composante de la rentabilité. Les *condottieri* de la Renaissance ne procédaient guère autrement, vendant leurs services au plus offrant, préservant leur capital humain et matériel par des manoeuvres dilatoires. Ils entretenaient par ricochet un marché captif, celui de la guerre endémique et de (très) basse intensité.

Quelques conséquences sur le règlement des crises.

Dans une certaine mesure, les SMP permettent aux États de fuir la logique même de leurs politiques de défense en leur permettant de pallier des déficits capacitaires sciemment consentis et aménagés. De ce fait, alors que la logique de réduction permanente des effectifs militaires devrait orienter les décisions politiques vers des engagements courts et sélectifs, les services offerts par les SMP permettent de multiplier les engagements tout en les laissant perdurer. En ce sens, la manoeuvre des effectifs engagée en Irak par le gouvernement britannique est exemplaire : alors que le contingent militaire décroît, le nombre de contractuels augmente ce qui maintient une présence britannique constante dans la région de Bassorah.

À un autre niveau, l'externalisation fonctionnelle permet aux armées de concentrer leurs effectifs autour des systèmes de combat. Constituées en appareils expéditionnaires aisément projetables, elles ne sont donc plus seulement pensées comme l'ultima ratio, mais comme un moyen politico-militaire disponible pour conduire des actions préventives.

Enfin, sur les théâtres, l'absence de corpus juridique et déontologique fort encadrant l'engagement des SMP se conjugue à l'absence de signes distinctifs, au port et à l'emploi d'armes pour entretenir un climat d'insécurité. Ces sociétés contribuent donc, certes indirectement mais significativement, à alimenter l'instabilité prévalant dans certaines régions du globe.

De plus, ces entreprises répondent à une logique économique ; il s'agit moins de répondre à une situation de crise que de l'exploiter pour y conquérir des marchés. Si la bonne foi des agents ne peut être mise en doute, celle de l'entreprise est différente. Le marché conquis, il convient de le conserver, voire de l'étendre. On peut donc douter de la volonté des conseils d'administration à chercher une résolution rapide des conflits.

Deux catégories d'acteurs réapparaissent dans les zones de crise pour démanteler l'ordre westphalien en brisant le monopole de l'État sur la guerre [\[13\]](#). Il s'agit tout d'abord de micro-entrepreneurs locaux, les chefs de bandes armées, et de groupes transnationaux, les SMP. Les opérations en sont donc rendues plus complexes, la logique économique de ces derniers contrecarrant les objectifs politiques des acteurs étatiques « classiques ». Si dans la

conduite des opérations les SMP ne peuvent être ignorées, ne serait que parce qu'elles sont souvent engagées aux côtés ou en soutien des armées occidentales, se pose néanmoins la question de la coordination avec les forces déployées sur les théâtres, tout comme elle continue à se poser avec les ONG...

Par Emmanuel Meyer [CID](#). France, le 16 Janvier 2010.

► **Emmanuel Meyer** est Chef de Bataillon Génie, Collège Interarmées de Défense (CID).

Post-scriptum :

Annexes :

[1] cf. François MISSER, « Mercenariat : le marché florissant de la privatisation des guerres », conférence tenue dans le cadre des « jeudis du CHEAr », 18/03/2004, 15 p.

[2] cf. Sophie LEFEEZ, « la f(r)acture tactique de la lutte contre-insurrectionnelle aujourd'hui », in Défense et Sécurité internationale n°53, novembre 2009.

[3] En 2006, le ministère de la défense américain avait externalisé 237 000 postes logistiques. In F. MISSER, op. cit., et « les mercenaires - contractors : les sociétés militaires privées dans le chaos irakien », le Monde diplomatique, 06/03/08, 6 p.

[4] La part prise par les SMP dans les opérations menées en Irak est estimée à quelques 190 000 contractuels. G.H. BRICET des VALLONS, in « Irak : l'avenir prospère des sociétés militaires privées », Libération, 04/12/2008.

[5] En Irak, la protection des infrastructures pétrolières est assurée par la SMP britannique Erynis ; le périmètre extérieur de l'ambassade des Etats-Unis à Kaboul est défendu par des agents d'Armor Group.

[6] DynCorp est en charge de la formation et de la supervision de la police nationale afghane (Afghan National Police, ANP), y compris aux plus hauts niveaux. MPRI a obtenu un contrat similaire au bénéfice de l'armée nationale afghane (Afghan National Army, ANA).

[7] cf. Lise RIMLI et Susanne SCHMEIDL, « Private Security Companies and local populations : an exploratory study of Afghanistan and Angola », 85 p., Swiss Peace, novembre 2007 (en anglais).

[8] En sus des lois et conventions internationales proscrivant le mercenariat, la France et l'Afrique du Sud se sont dotées d'un corpus législatif bridant sérieusement les activités des SMP.

[9] En Irak, M. Paul BREMMER ne s'y est pas trompé en laissant les SMP hors du champ du SoFA (Status of Forces Agreement) légalisant le déploiement de la coalition.

[10] in François MISSER et le Monde diplomatique, op. Cit.

[11] DynCorp dépend à plus de 95 % de contrats publics.

[12] En Afghanistan, partie des miliciens du général Dostom est reconvertie dans le domaine de la sécurité privée. Au plus fort de la crise angolaise, Executives Outcomes était devenu un acteur majeur de la crise du fait de ses prises de participation dans l'industrie minière.

[13] Cf. Herfried MUNKLER, les guerres nouvelles, éditions Altvik, 2003. 255 p.